

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 1237

75 - Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police

TERRITOIRES VISUELS.

Objet : revendiquer une gestion désintéressée sans caractère lucratif et sans enrichissement des dirigeants ; cette association se donne pour mission de promouvoir les pratiques artistiques (arts visuels, photographie, cinéma, arts vivants, arts plastiques) portant sur les thèmes du paysage, du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture, de contribuer à la diffusion des idées et des savoirs sur ces thèmes et d'encourager le dialogue entre des artistes, professionnels et chercheurs dont les activités relèvent de pratiques et de disciplines diverses ; pour parvenir à ces fins, l'association Territoires Visuels peut organiser des événements et manifestations culturelles : conférences, rencontres, ateliers, expositions, spectacles et performances, qui peuvent donner lieu à la perception d'un droit d'entrée ; mettre en œuvre des cours ou stages à titre gratuit ou onéreux ; rechercher des sponsors ou partenaires, notamment dans le cadre de collecte de fonds ; mettre à disposition ses structures et ses expériences à ses membres ; organiser des concours et prix, lesquels peuvent donner lieu à la perception d'un droit de participation ; L'association Territoires Visuels peut en outre éditer et publier des publications : revues et livres, disponibles à titre gratuit ou onéreux

Siège social : 9, boulevard de la Villette, 75010 Paris.

Site internet : <http://www.territoiresvisuels.fr>.

Date de la déclaration : 22 mars 2018.